

La force exécutoire de l'acte authentique

Submitted by Maxime Julienne on Thu, 05/28/2015 - 18:53

Titre La force exécutoire de l'acte authentique

Type de

publication

Communication

Type

Communication avec actes dans un congrès

Année

2014

Langue

Français

Date du colloque 28/03/2014

Titre du colloque 4es Rencontres Notariat-Université de Reims

Titre des actes

ou de la revue

L'exécution de l'acte authentique

Pagination

5

Auteur

Julienne, Maxime [1]

Pays

France

Editeur

LexisNexis

Ville

Paris

La force exécutoire constitue sans doute l'attribut le plus remarquable de l'acte

notarié. En fondant sa légitimité sur l'idée que l'acte authentique est une forme

Résumé en

Notes

français

de jugement amiable, on rend hommage à son origine historique, mais sans donner la mesure de son utilité pratique. L'acte authentique exécutoire offre à son bénéficiaire des moyens d'action particulièrement efficaces et rapides contre

son débiteur et joue ainsi, d'une certaine manière, le rôle d'une sûreté.

Etude issue des actes du colloque "L'exécution de l'acte authentique", organisé le

28 mars 2014 par l'Association Rencontres Notariat-Inversité de Reims à

l'Université de Reims Champagne-Ardenne, et publiée dans La Semaine juridique.

Notariale et immobilière, n° 29, 18 juillet 2014, 1250.

URL de la notice http://okina.univ-angers.fr/publications/ua11976 [2]

Liens

[1] http://okina.univ-angers.fr/maxime.julienne/publications

[2] http://okina.univ-angers.fr/publications/ua11976

Publié sur *Okina* (http://okina.univ-angers.fr)